



Communiqué de presse

17 JANVIER 2013

CONTRAT DE LIQUIDITE

BILAN SEMESTRIEL AU 31 DECEMBRE 2012

SQLI publie le bilan du contrat de liquidité confié à la FINANCIERE D'UZES le 16 juin 2006. Ce programme de liquidité correspond à l'un des objectifs poursuivis par le programme de rachat autorisé par l'AG du 20 juin 2012.

Situation au 30 juin 2012 :

- Nombre de titres : 60 583
- Espèces : 3 180,61 €

Situation au 31 décembre 2012 :

- Nombre de titres : 14 566¹
- Espèces : 13 696,58 €

SQLI publiera son chiffre d'affaires de l'exercice 2012, le 14 février 2013, après bourse.

Recevez gratuitement toute l'information financière de SQLI par e-mail en vous inscrivant sur : www.actusnews.com

A propos du Groupe SQLI : Créé en 1990, SQLI est un acteur majeur dans le domaine des NTIC en France. Son accompagnement s'articule en 5 axes majeurs : l'intégration de progiciels, le conseil et la conduite du changement, les solutions logicielles, l'ubimédia et l'ingénierie. SQLI est un groupe qui évolue en permanence, tout en s'appuyant sur 3 piliers fondamentaux : la culture de l'innovation, la capacité à maîtriser les technologies et la qualité de la production.

Ses 1806 collaborateurs sont répartis en France (Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Dijon, Rouen et Nantes), en Suisse (Lausanne et Genève), au Luxembourg, en Belgique (Bruxelles), aux Pays-Bas et au Maroc (Rabat et Oujda).

Le Groupe SQLI a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 165 M€. Depuis le 21 juillet 2000, la société SQLI est cotée sur NYSE Euronext Paris (SQLI).

CONTACT SQLI

NICOLAS REBOURS – DIRECTEUR FINANCIER – 01 55 93 26 00

CONTACTS ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

JEROME FABREGUETTES-LEIB – RELATIONS INVESTISSEURS – 01 77 35 04 36 – JFL@ACTUS.FR

NICOLAS BOUCHEZ – RELATIONS PRESSE – 01 77 35 04 37 – NBOUCHEZ@ACTUS.FR

¹ Dont 10 891 titres non regroupés et 3 675 titres regroupés. Le titre SQLI a été regroupé à raison de 1 nouvelle action pour 10 anciennes. Cette décision de regrouper les titres a été approuvée par les actionnaires de SQLI lors de l'AG mixte du 20 juin 2012.